



BP REA

De septembre
 2022
 à Juillet 2023

Brevet Professionnel Responsable Entreprise Agricole

Formation délivrant un diplôme de niveau 4

Vous souhaitez un travail en contact avec la nature, alors cette formation est faite pour vous !

Nos différences

- 10 semaines de stage pour mieux appréhender les gestes professionnels
- Des situations professionnelles basées en mode projet pour analyser votre prochaine activité
- Des chaussures de sécurités + le SST
- Formation accessible en présentiel ou en distanciel

Durée :

- 960h en centre
- 350h en entreprise
- 2 jours en centre
- 3 jours en entreprise

Modalités :

Formation en présentiel et en distanciel

Pratique et théorique

Taux de réussite : 100%

Taux d'insertion: 95% (à 6 mois)

Taux d'appréciation : ★★★★★

Taux de poursuite d'étude : 60%

Coût* : 11 520 €

* financable par le PRF, CPF, Contrat Pro, Pôle emploi etc...

Nos situations d'évaluation



Les principaux contenus de la formation

70 h
Capacité 1
 Se situer en tant que professionnel

129 h
Capacité 2
 Piloter le système de production

243 h
Capacité 3
 Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

266 h
Capacité 4
 Assurer la gestion technico-économique financière et administrative de l'entreprise

112h
Capacité 5
 Valoriser les produits ou services de l'entreprise

70 h
Capacité 6
 Agroforesterie ou biodynamie

70 h
Capacité 7
 Agriculture bio + Agriculture de conservation ou permaculture + bio intensif

Personne référente :
 La chargée d'ingénierie
 07 63 74 80 17

bourges@cfppa.fr
 Tel : 02 48 70 55 15

Mise à jour Décembre 2022





Conditions d'inscription

- Avoir plus de 18 ans
- Ne pas être salarié
- Être motivé

Les modalités pédagogiques :

- Mise en situations réelles
- Exposés avec jalons d'évaluation
- Dossiers à réaliser et à expliciter
- Travail collaboratif ...

Les prérequis :

- Aptitude physique
- Maîtrise des savoirs de base (français, mathématiques)
- Un niveau minimal en informatique
- Autonomie

Le public ciblé :

- Demandeur d'emploi
- Porteur de projet
- Personne en reconversion, novice motivé par le monde agricole

Les modalités de sélection :

- Tests de prérequis et entretien individuel

Réponse dans la semaine qui suit l'entretien

Les modalités d'adaptation :

- A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

Les objectifs de la formation:

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire le processus de production
- Gestion technico-économique, financière et administrative
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Rémunération et financement :

- Financement : Conseil régional ou autres dispositifs pour les salariés
- Indemnisation : en fonction des situations : Conseil Régional, Pôle Emploi...
- Indemnités région : entre 520 et 710 euros

Accessibilité aux

personnes handicapées :

Les salles de cours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dispositif d'évaluation :

Validation possible par bloc de compétences.

7 Capacités à acquérir pour obtenir le diplôme. Ils sont évaluées à travers des situations professionnelles d'évaluation

Modalités et délais d'accès :

- En présentiel, l'entrée en formation peut se faire de septembre à novembre
- En distanciel, à tout moment
- Possibilité de mixer distanciel et présentiel

Trajectoires

d'évolution/débouchés :

- Chef d'entreprise
 - Ouvrier maraîcher
 - Salarié(e) hautement qualifié(e) en agriculture
- Poursuites possibles :
- BTS Agricole

Les frais pédagogiques :

- Aucun frais si la formation est prise en charge par le conseil régional

